



SECTION SPORTIVE FOOTBALL

Dossier de candidature



Le collège Duguay Trouin propose une section sportive football en partenariat avec la Fédération Française de Football, le district d'Ille et Vilaine et l'académie de Rennes avec l'ambition de participer à l'épanouissement des élèves.

COLLÈGE DUGUAY TROUIN

5 rue Henri Lemarié
35400 SAINT MALO

02 99 56 53 56
ce.0350916f@ac-rennes.fr

www.collège-duguaytrouin-
saintmalo.ac-rennes.fr

La section sportive football est coordonnée par M. LEFORT Vincent, professeur d'EPS,

Entraîneurs : M. GUNIA Alain, référent section Mairie de St Malo
M. LEFORT Vincent, Professeur EPS, éducateur US St Malo
M. RENAULT Anthony, éducateur à l'US St Malo
M. REBELO Raphaël, éducateur groupement malouin

En collaboration avec :

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL



Fonctionnement de la section :

45 garçons et 16 filles sont inscrits lors de cette rentrée scolaire. Ils sont répartis sur les classes de 6ème, 5ème, 4ème et 3ème.

La présence des élèves est obligatoire lors des entraînements, les séances Football font partie de l'emploi du temps au même titre que les autres matières (appel et suivi Pronote). En cas de dispense médicale ou autres, l'élève est présent pendant la séance pour aider les éducateurs. Toute absence doit être justifiée comme le stipule le règlement intérieur du collège.

DISTRICT D'ILLE ET VILAINE



Les besoins et obligations :

Chaque élève doit disposer d'un équipement adapté à la pratique (Chaussures moulées ou stabilisées, protège-tibias, gourdes).

Chaque élève sera doté en début d'année scolaire d'une tenue (maillot et short). Les équipements seront à restituer en fin d'année (sauf les chaussettes). Charge aux familles de bien les entretenir.

Des sweats d'entraînement sont en vente à tarifs préférentiels au tarif de 25€ (chèque à l'ordre de l'association sportive du collège Duguay Trouin).

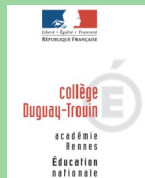
Lors des compétitions, les élèves porteront les maillots officiels de la Section Sportive. Enfin, il est obligatoire pour tous les élèves de la section de s'inscrire à l'Association Sportive du collège, afin de participer aux compétitions de Football, de s'assurer une protection en cas d'accidents et de satisfaire aux exigences réglementaires du statut des Sections Sportives Scolaires. Le document sera distribué à tous les élèves.

VILLE DE SAINT MALO



LES CLUBS





SECTION SPORTIVE FOOTBALL

Dossier de candidature



Objectifs :

Sur le plan socio-éducatif :

- Motiver les élèves dans leurs apprentissages en leur proposant un enseignant complémentaire centré autour de l'apprentissage du Football, d'être valorisés dans le sport qu'ils affectionnent, d'exprimer des compétences qui peuvent contribuer à leur réussite scolaire et à leur reconnaissance sociale.
- Leur donner le goût de l'action et de la solidarité, le sens de l'effort et de la responsabilité, seul ou en coopération.
- Leur permettre de développer une rigueur dans le travail à travers le Football, porteuse de valeurs qui se retrouvent en classe comme à la section :
 - Goût de l'effort
 - Application dans le travail
 - Respect des autres
 - Ambition de réussite

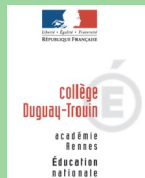
Sur le plan sportif :

- Acquérir et consolider des bases techniques, tactiques et motrices
- Participation aux différentes compétitions UNSS
- Prendre soin de son corps par l'apprentissage des techniques d'échauffement et d'assouplissement.

Lieux : Terrain synthétique de Duguay Trouin (terrain à côté du collège)
Lundi de 11h00 à 12h30
Jeudi de 11h00 à 12h30

Sélection :

Des tests de sélection auront lieu courant mai, la date vous sera communiquée par mail.
Les résultats vous seront également transmis par mail.



SECTION SPORTIVE FOOTBALL

Dossier de candidature



Charte de l'élève

L'élève s'engage à :

- Donner une image positive de lui-même, de la section sportive et de l'établissement scolaire.
- Respecter en toutes circonstances ses partenaires.
- Se donner les moyens de réussir dans le domaine sportif et scolaire.
- Assister à tous les entraînements et toutes les opérations menés dans le cadre de la section.
- Accepter toutes les tâches et exigences nécessaires à la vie d'un groupe.
- Respecter le règlement de l'établissement et de la section (justification des absences).
- Etablir une relation de confiance avec les enseignants et éducateurs de la section.
- Etre ponctuel, et amener sa tenue à chaque entraînement et lors des compétitions.
- S'inscrire à l'Association Sportive de l'établissement.

En cas de non respect de ses engagements, des sanctions pourront être prises pouvant aller jusqu'à l'exclusion temporaire ou définitive de la section.

Je soussigné , déclare avoir pris connaissance de la charte de l'élève Footballeur et m'y conformer.

Fait à : le :

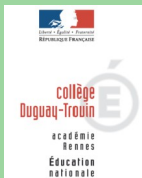
Signatures

Parents :

Élève :

Professeur EPS :

Éducateurs section :



SECTION SPORTIVE FOOTBALL

Dossier de candidature



Information sur l'élève:

NOM : Prénom :

Sexe : F M Date de naissance :

École primaire :

Collège de rattachement :

Dérogation demandée : Oui Non

Club de foot :

Poste : Nombre d'années de pratique :

Activités extrascolaires pratiquées :

Coordonnées famille:

NOM : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Adresse mail :

Date : Signature :

Avis du maître, de la maîtresse, du professeur principal

Motivations :

Capacité de travail :

Personnalité :

Autres observations (notamment comportement) :

Nom : Signature :